

Projet éducatif 2019-2020



Respect – Responsabilité - Engagement

Juin 2019

Le projet éducatif

Table des matières

But et définition du projet éducatif	3
Encadrements légaux.....	3
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	4
Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	4
Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)	5
Enjeu 1 : la réussite des élèves.....	7
Objectif 1	7
Objectif 2	7
Enjeu 2 : un milieu bienveillant	7
Objectif 3	7
Enjeu 3 : le développement de son bien-être	8
Objectifs 4 et 5.....	8
Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	9
Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement	10

But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif de l'école des Deux-Soleils est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Encadrements légaux

Dans cette section, l'établissement pourrait choisir de présenter les encadrements légaux.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

Premièrement, un comité de pilotage fut formé. Mme Manon Laplume, enseignante au préscolaire, M. Mathieu Corriveau, enseignant au premier cycle, Mme Lucie Phaneuf, enseignante au 2^e cycle, Mme Diane Beaudette, enseignante au 3^e cycle, Mme Jacinthe Piette, éducatrice au service de garde ainsi que Mme Annie Orichefsky, directrice, formaient ce comité. Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour mener à terme ce projet.

Tout au cours de l'année, des détails concernant l'avancée des travaux ont été donnés à diverses instances, de façon formelle ou informelle. Ainsi, les membres du comité ramenaient les informations à leurs collègues et un point était ajouté systématiquement à chaque rencontre collective et à chaque conseil d'établissement. Nous avons profité de ces rencontres pour questionner les différentes instances sur les outils à utiliser pour sonder la population, pour les objectifs et cibles, les valeurs, etc.

Aussi, un sondage fut envoyé électroniquement aux membres du personnel, aux parents des élèves ainsi qu'aux élèves. Le taux de participation des employés et des parents fut moindre que celui des élèves. En effet, 40 % du personnel et 32 % des parents l'ont complété, alors que tous les élèves de l'école ont complété le sondage (en grand groupe pour les maternelles).

Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Comme mentionné auparavant, différentes consultations ont été menées tout au long de nos travaux auprès des divers groupes :

Assemblée générale :

- consultation concernant les valeurs;
- consultation concernant les moyens pour sonder le personnel de l'école;
- consultation en lien avec les enjeux et les objectifs du projet éducatif;
- consultation sur le projet éducatif finalisé.

Conseil d'établissement :

- consultation concernant les valeurs;
- consultation concernant les moyens pour sonder les parents, les membres du personnel et les enfants;
- consultation en lien avec les enjeux et les objectifs du projet éducatif;
- consultation sur le projet éducatif finalisé.

Membres du personnel, parents et enfants :

- Sondage concernant les priorités à cibler dans notre projet éducatif

Aussi, un sondage fut envoyé électroniquement aux membres du personnel, aux parents des élèves ainsi qu'aux élèves. Le taux de participation des employés et des parents fut moindre que celui des élèves. En effet, 40 % du personnel et 32 % des parents l'ont complété, alors que tous les élèves de l'école ont complété le sondage (en grand groupe pour les maternelles).

Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'école des Deux-Soleils est située dans l'ancien village d'Omerville, maintenant fusionné avec la ville de Magog depuis le 9 octobre 2002. Peu d'installations sont situées à proximité de l'école. En effet, seul le parc des pionniers est à moins d'un kilomètre de l'école. Toutefois, ce parc contient plusieurs terrains de soccer, une patinoire durant les mois d'hiver, des terrains de baseball et prochainement, il y aura une installation de jeux d'eau. Nous avons aussi à proximité quelques restaurants, dont celui de la Falaise, qui soutient notre établissement lors de certaines activités. Il y a aussi le commerce Karting Orford qui accueille parfois certains groupes d'élèves. Par contre, le transport est à prévoir étant donné que l'entreprise est située de l'autre côté du boulevard et qu'aucun trottoir n'est accessible pour les piétons. La majorité des élèves habitent à proximité de l'école et profitent des installations du parc-école durant les soirs et les congés. Le parc-école est attrayant de par ses deux modules de jeux, ses paniers de basket extérieurs et son terrain de soccer. L'école des Deux-Soleils est située dans une zone défavorisée (SFR 5, IMSE 8¹). Plusieurs familles sont soutenues par la Fondation Christian Vachon, la Banque Alimentaire de Magog, le Tandem, la Direction de la Protection de la Jeunesse et le Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog. Outre les difficultés financières, plusieurs enfants arrivent à la maternelle avec des difficultés langagières dues à des troubles ou à de la sous-stimulation. Plusieurs enfants arrivent aussi avec des lacunes au niveau du comportement et des habiletés sociales. L'école accueille, en moyenne, 180 élèves, soutenus par une équipe-école formée, en moyenne, d'une trentaine de membres du personnel. Pour l'année 2019-2020, il y a 182 élèves inscrits à ce jour.

Par ailleurs, l'école est formée de deux bâtiments distincts et d'une très grande cour. Nous avons le pavillon 1 où sont regroupés généralement les classes de maternelles, du premier cycle, le service de garde ainsi qu'une salle commune utilisée comme gymnase et cafétéria. Le local de l'orthopédagogue ainsi que de l'orthophoniste y sont situés, en plus d'une salle pour les membres du personnel. Le pavillon 2, quant à lui, rassemble les élèves du deuxième et troisième cycle, le secrétariat, le bureau de psychoéducation, une salle du personnel, une bibliothèque, un local informatique, une salle de conférence et une salle commune utilisée elle aussi comme gymnase. La séparation de l'école en deux bâtiments apporte son lot de difficultés. L'équipe-école est divisée en deux, malgré les efforts du personnel pour que cela ait le moins d'impact possible.

Les taux de réussite de l'école sont généralement bons. Toutefois, lorsque nous analysons les taux de réussite par année, nous pouvons observer que plusieurs élèves se situent dans les zones où la réussite est plus vulnérable.

¹ Site du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, page consultée le 2019-05-26
<http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/>

Taux de réussite des élèves									
compétence	Lecture (français)			Écriture (français)			Résolution de problème (mathématique)		
année	% en réussite (+ de 70 %)	% vulnérable (60-60 %)	% en échec (59 % et -)	% en réussite (+ de 70 %)	% vulnérable (60-60 %)	% en échec (59 % et -)	% en réussite (+ de 70 %)	% vulnérable (60-60 %)	% en échec (59 % et -)
1^{er} cycle	72 %	21 %	8 %	66%	21%	13%	65 %	21 %	15 %
2^e cycle	68 %	21 %	12 %	50%	30%	20%	49 %	25 %	26 %
3^e cycle	69 %	23 %	8 %	77%	19%	4%	75 %	19 %	6 %
TOTAL	69 %	22 %	9 %	64%	23%	12%	63 %	22 %	16 %
% des élèves en réussite	91 %			88%			84 %		

Par souci de confidentialité, les résultats ci-dessus ont été exposés par cycle pour conserver l'anonymat des élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

Il est aussi important de mentionner que nous avons près de 25 % de notre clientèle ayant un plan d'intervention pour des difficultés de santé, de comportement et d'apprentissage. Sur l'ensemble de ceux-ci, près de 50 % sont ouverts pour des difficultés reliées principalement à la dyslexie et la dysorthographe.

Par ailleurs, les résultats des différents sondages ont été analysés avec le comité de pilotage. Selon l'analyse, les répondants ressortaient sensiblement les mêmes éléments importants, soit :

- le milieu sain et sécuritaire;
- la qualité des relations entre les membres du personnel et les enfants;
- les encouragements sont nécessaires;
- le soutien aux apprentissages;
- le respect du rythme d'apprentissage.

Le seul élément sur lequel le comité de pilotage a dû départager les résultats concerne les projets divers. En effet, les parents et les membres du personnel faisaient ressortir l'importance de développer des stratégies de gestion du stress et des émotions, tandis que les élèves faisaient ressortir l'importance de la technologie et de l'environnement. Comme ces deux derniers éléments peuvent faire l'objet d'un enseignement à travers diverses matières et projets, le comité a retenu la suggestion des adultes.

Enjeu 1 : la réussite des élèves

Objectif 1

Le premier objectif que nous avons décidé de cibler est celui d'améliorer les résultats en lecture, même si le taux de réussite global des élèves est de 90,5 %. Comme nous avons tout de même amorcé un travail d'arrimage en lecture cette année, nous avons décidé de continuer à développer la littératie chez tous les élèves de l'école dans le projet éducatif 2019-2022. Nous avons choisi cette orientation parce que 27 % des enseignants titulaires étaient nouveaux cette année. Le dernier arrimage avait eu lieu environ une dizaine d'années auparavant. Cette année, nous avons arrimé les stratégies de lecture que nous enseignerons à tous les niveaux et nous avons préparé les outils visuels que nous utiliserons.

Objectif 2

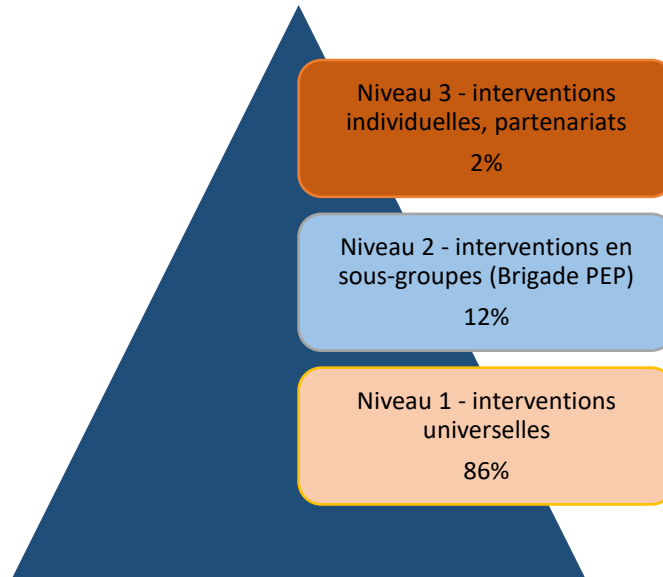
De plus, l'équipe-école aimerait aussi augmenter le niveau de numératie des élèves. Les taux de réussite sont moindres en mathématique qu'en lecture. En effet, le taux de réussite en mathématique, dans la compétence résoudre est de 84,5 %. Toutefois, le taux de réussite à l'évaluation du Ministère en 6^e année est de 70,8 %. Nous aimerions donc augmenter ce taux de 1 %. Pour y parvenir, un travail sera nécessaire sur l'ensemble des cycles au primaire, ainsi qu'au préscolaire. En effet, nous devons consolider les apprentissages en mathématique, dès le plus jeune âge des élèves pour y parvenir. Au même titre que celles en lecture, un arrimage entre les différents cycles sera nécessaire.

Enjeu 2 : un milieu bienveillant

Objectif 3

L'équipe-école s'est mobilisée dans le projet du soutien au comportement positif au cours des trois dernières années. Le milieu en est un bienveillant, qui prône l'enseignement explicite des comportements et des interventions qui favorisent le soulignement des « bons coups ». Toutefois, il est important de mentionner que les interventions sont aussi réalisées pour recadrer les comportements non adéquats avec des conséquences en lien avec les gestes posés. Les effets de ce programme sont visibles particulièrement au deuxième et troisième cycle. Ce sont surtout les élèves plus jeunes qui ont des comportements inadéquats, surtout à la maternelle et en première année. Nous avons comme objectif de poursuivre les efforts investis pour maintenir, voire augmenter, le taux du sentiment de sécurité des élèves. Ce taux se situe présentement à 93 %. Plusieurs actions en ce sens sont déployées dans l'école, par le biais du plan d'action pour la promotion de la bienveillance (plan de lutte à la violence et à l'intimidation). Nous désirons aussi augmenter le pourcentage des élèves répondant aux interventions universelles. Nous visons d'atteindre 2 % de plus, soit 88 %. Présentement, notre taux est de 86,1 %². En augmentant ce taux, le pourcentage d'élèves répondant au niveau 2 ou au niveau 3 diminuera par le fait même.

² Données tirées du Profileur en février 2019.



Enjeu 3 : le développement de son bien-être

Objectifs 4 et 5

Le troisième enjeu de notre projet éducatif sera en lien avec l'acquisition des saines habitudes de vie. Il s'agissait d'un enjeu du dernier projet éducatif de l'école. Beaucoup d'énergie y avait été déployée. En effet, plusieurs activités sportives sont développées chaque année. Nous avons deux équipes de basketball, un club de course, du hockey intérieur, des midis actifs, du ultimate freezbi, des ateliers de cyclisme, des pauses actives, de la randonnée à Orford, etc. Nous désirons donc continuer à offrir une grande variété d'activités sportives, en plus de maintenir les collations santé (fruits et légumes frais, fromage). En outre, nous désirons ajouter un volet en lien avec la gestion du stress et des émotions. En effet, nous entendons régulièrement parler de l'anxiété de performance, du stress et de la difficulté à gérer les émotions dans notre milieu. Nous visons donc, pour commencer, à enseigner explicitement au moins une stratégie chaque année scolaire, de façon à créer un « coffre à outils » aux élèves tout au long de leur parcours au primaire. Comme il s'agit d'un nouveau défi pour l'équipe-école, nous devons faire des recherches et possiblement suivre des formations pour y parvenir.

Finalement, la vision de notre école qui découle de tout ce travail est qu'il est important d'offrir un environnement bienveillant et enrichissant, dans lequel chacun peut développer son plein potentiel pour atteindre la réussite.

Les valeurs que nous avons retenues et qui sont mises à l'avant-plan avec le programme du soutien au comportement positif sont le respect, la responsabilité et l'engagement. Voici comment elles se définissent, autant au niveau du personnel que des élèves :

Respect

- Accepter les différences
- Faire preuve de civilité

- Être à l'écoute
- Être authentique
- Prendre soin de tous

Responsabilité

- Avoir les outils nécessaires pour faire son travail
- Appliquer les règles de l'école
- Prendre soin du matériel et l'environnement
- Respecter les échéances
- Faire le travail demandé efficacement
- Être ponctuel
- Assumer nos choix
- Valider nos impressions

Engagement

- Collaborer avec nos collègues, nos partenaires
- Agir avec constance et cohérence
- Démontrer de l'ouverture
- Donner le meilleur de soi
- Se remettre en question
- Tenir des conversations courageuses, s'affirmer

Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

En premier lieu, l'enjeu concernant la réussite éducative des élèves en littératie et en numératie de notre projet éducatif rejoint l'enjeu 1 du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. En effet, cet enjeu mentionne clairement promouvoir l'inclusion et la réussite pour toutes les personnes, particulièrement l'orientation 2, lorsqu'il est question de mettre en place des projets structurants favorisant le développement de pratiques probantes en lecture, en écriture et en mathématiques ainsi que l'établissement de cibles concernant la persévérance et la réussite scolaires. De plus, le premier enjeu de notre projet éducatif est relié à l'enjeu 2 du PEVR lorsqu'il est fait mention de développer des milieux de vie et d'apprentissage innovants, stimulants, accueillants et sécuritaires, particulièrement à l'orientation 5, lorsqu'il est mentionné l'importance du développement et de la qualité des pratiques pédagogiques et des ressources éducatives. Pour parvenir à atteindre nos objectifs, nous n'aurons d'autre choix que de nous assurer que les membres du personnel continueront de développer leurs compétences par de la formation continue, comme mentionné dans l'enjeu 2, orientation 6 du PEVR.

En ce qui concerne le deuxième et le troisième enjeu de notre projet éducatif, il est facile de faire un lien avec le PEVR et l'enjeu 2 de ce dernier lorsqu'il est question de milieux de vie [...] et sécuritaires. Nous pouvons le relier à l'orientation 3 où le milieu bienveillant, sain et sécuritaire doit prédominer. Comme dans le PEVR, nous orientons nos actions vers les actions pour lutter contre la violence et l'intimidation, mais aussi pour aider les jeunes à acquérir de saines habitudes de vie par l'activité physique, les bons choix alimentaires et la gestion du stress et des émotions.

Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
Réussite	<p>Enjeu 1, orientation 2, objectif 4 et 5</p> <p>Enjeu 2, orientation 5, objectif 1</p> <p>Enjeu 2, orientation 6</p>	Augmenter le niveau de littératie et la numératie	Améliorer les résultats en lecture	<p>Taux de réussite des élèves à la fin de l'année</p> <p>Taux de réussite aux examens du Ministère en 4^e et en 6^e année</p>	Augmenter de 1% nos taux de réussite aux examens du Ministère	<p>Taux de réussite de l'école : 90.5%</p> <p>Taux de réussite à l'examen du Ministère en 4^e année : 81.8%</p> <p>Taux de réussite à l'examen du Ministère en 6^e année : 87.5%</p>
	<p>Enjeu 1, orientation 2, objectif 4 et 5</p> <p>Enjeu 2, orientation 6</p>		Améliorer les résultats en mathématique - résoudre	<p>Taux de réussite des élèves à la fin de l'année</p> <p>Taux de réussite aux examens du Ministère en 6^e année</p>		<p>Taux de réussite de l'école : 84.5%</p> <p>Taux de réussite à l'examen du Ministère en 6^e année : 70.8%</p>

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
Milieu bienveillant	Enjeu 2, orientation 3, objectif 1, 2 et 3	Augmenter le nombre de comportements positifs des élèves	Augmenter le taux d'élèves répondant à des interventions universelles positives (niveau 1 : 0 à 1 intervention / mois) et maintenir ou augmenter le taux du sentiment de sécurité à l'école (souvent ou toujours)	Profileur Sondage sur la violence	Augmenter de 2% notre taux d'élèves répondant aux interventions de niveau 1 et maintenir et maintenir le taux du sentiment de sécurité à l'école	Profileur : Niveau 1 : 86,1% Sondage sur la violence - taux du sentiment de sécurité (souvent ou toujours) : 93.3%
Développement de son bien-être	Enjeu 2, orientation 3, objectif 2 et 3	Amener les élèves à développer des moyens pour gérer leur stress et leurs émotions	Outiller les élèves pour gérer leur stress et leurs émotions	Nombre stratégies enseignées par niveau	Au moins une stratégie pour le stress et une pour la gestion de leurs émotions par niveau	Aucune stratégie n'est enseignée de façon formelle
		Amener les élèves à acquérir de saines habitudes de vie	Acquérir de saines habitudes de vie des enfants	Nombre d'activités ou ateliers prônant les saines habitudes de vie	Maintenir ou augmenter le nombre d'activités et d'ateliers offerts à l'école	Plus de 15 activités : Club course, équipes de basket, pauses actives, midis actifs, Jeunes leaders, midi hockey, activité de nutrition, ateliers de cuisine, etc.